Le 31 juillet 2025

Pour publication immédiate

GROUPE TVA ANNONCE SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE 2025

Montréal (Québec) – Groupe TVA inc. (TSX : TVA.B) (« Groupe TVA » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le deuxième trimestre 2025.

Faits saillants

Deuxième trimestre 2025

- Revenus de 129 415 000 $, en baisse de 14 536 000 $ par rapport au deuxième trimestre 2024 (-10,1 %);
- Perte nette attribuable aux actionnaires de 4 793 000 $, soit une perte de 0,11 $ par action, un recul de 1 888 000 $ (-0,04 $ par action) par rapport au trimestre correspondant de l'exercice 2024;
- BAIIA ajusté[1] consolidé de 1 754 000 $, en baisse de 11 416 000 $ comparativement au trimestre correspondant de 2024;
- BAIIA ajusté[1] du secteur Télédiffusion de 2 228 000 $, soit un recul de 5 396 000 $ découlant d'un ajustement rétroactif favorable non récurrent de 10 184 000$ qui avait été comptabilisé au deuxième trimestre 2024 en lien avec les taux de redevances de la chaîne « LCN », compensé en grande partie par les économies attribuables à la mise en place des plans de réorganisation, notamment au niveau de la main-d'œuvre;
- BAIIA ajusté[1] du secteur MELS de 2 191 000 $, soit un écart défavorable de 3 234 000 $ découlant principalement d'un volume d'activités moindre dans les services de location de studios et d'équipements étant donné l'absence de productions étrangères d'envergure dans les studios;
- BAIIA ajusté[1] du secteur Magazines de 648 000 $, soit une variation favorable de 376 000 $, attribuable à la diminution des charges d'exploitation qui a plus que compensé la baisse des revenus dans le trimestre;
- BAIIA ajusté[1] négatif du secteur Production et distribution de 2 859 000 $, soit un écart défavorable de 2 599 000 $, attribuable essentiellement à la comptabilisation d'une charge de dépréciation de certains droits au cours du trimestre.

Déclaration de Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction par intérim de Groupe TVA

« Les résultats de Groupe TVA pour le deuxième trimestre 2025 sont encore une fois le reflet des lourds défis qui perdurent, notamment au sein de l'industrie télévisuelle, et qui affectent l'ensemble des diffuseurs privés. Groupe TVA continue de subir des pertes financières considérables, liées principalement à la décroissance des revenus publicitaires, en plus de devoir faire face à des déséquilibres concurrentiels majeurs. Nous le répétons depuis des années : la situation

[1] Voir la définition du BAIIA ajusté ci-après.

ne fera que se détériorer si aucune action n'est posée, et les conséquences continueront d'être dramatiques pour l'industrie et les emplois. À cet égard, Groupe TVA s'est vu forcé de procéder le 21 mai dernier à l'abolition d'une trentaine de postes liés à son secteur Télédiffusion, qui s'ajoutent aux 650 emplois ayant dû être abolis depuis 2023 au sein de notre entreprise, et qui représentaient la moitié de ses employés. Ces efforts de rationalisation sont sans compter la réduction significative des coûts opérationnels au fil des ans, l'optimisation du parc immobilier, la diminution des budgets alloués aux productions originales et le retrait de certains contenus prisés du public de la programmation de Groupe TVA. Ces décisions difficiles, mais nécessaires et responsables, contribuent à contenir modestement la crise, mais ne sont, et ne seront, en aucun cas suffisantes pour assurer la pérennité de nos activités.

Les instances gouvernementales doivent agir pour protéger les entreprises d'ici et doivent rétablir les nombreuses iniquités qui subsistent au sein de l'industrie notamment face aux géants du Web, qui déstabilisent tout notre écosystème, mais également face à la Société Radio-Canada qui adopte depuis trop longtemps un comportement outrancièrement commercial, au détriment de sa mission. Le CRTC devrait notamment alléger considérablement l'ampleur et la lourdeur de la réglementation imposée aux entreprises traditionnelles privées d'ici et mettre enfin en place un cadre réglementaire équitable pour l'industrie. Les gouvernements devraient, pour leur part, interdire la déductibilité fiscale des dépenses publicitaires auprès des entreprises étrangères et ajouter un incitatif fiscal supplémentaire pour les achats publicitaires dans les entreprises médiatiques d'ici. Également, un problème se pose en ce qui concerne la Taxe sur les services numériques (« TSN »), qui rappelons-le, n'avait pas prévu de mécanismes pour exclure les entreprises d'ici qui paient déjà des impôts sur leurs revenus contrairement aux entreprises étrangères. Comme entreprise citoyenne responsable, Groupe TVA avait déjà procédé à une partie du versement de la TSN et se voit maintenant dans l'obligation d'attendre qu'un projet de loi soit adopté par la Chambre des communes afin d'être remboursé. Dans le contexte précaire que nous vivons, cela nous affaiblit encore davantage. Le gouvernement fédéral doit agir rapidement pour rétablir la situation. Finalement, le mandat et les pratiques d'affaires de la Société Radio-Canada devraient être recentrés et entraîner le retrait total de toutes formes de publicité sur l'ensemble de ses plateformes. La résolution de ces enjeux pourrait jouer un rôle significatif dans l'avenir des diffuseurs privés comme Groupe TVA, qui sont des vecteurs majeurs pour notre culture et notre démocratie.

Pour le secteur Télédiffusion, Groupe TVA a obtenu 43,8 parts de marché pour la période du 1er avril au 30 juin 2025, soit un gain de 1,3 part comparativement à la même période en 2024. De plus, pour la saison du Printemps, soit du 31 mars au 1er juin 2025, l'augmentation atteint même 1,7 part comparativement à la période correspondante de 2024. Malgré le contexte difficile et considérant que les parts de la Société Radio-Canada et celles de Bell Média ont respectivement baissé de 0,4 part et de 0,5 part au Printemps 2025, ce résultat témoigne sans contredit de l'excellence de nos productions qui continuent de se démarquer et d'être parmi les plus populaires auprès des téléspectateurs. Citons notamment *Sortez-moi d'ici* qui a été l'émission hebdomadaire la plus regardée au Québec au Printemps 2025 avec 35,5 parts. Cependant, bien que nous excellions en termes de parts de marché, le nombre de téléspectateurs à l'écoute sur les trois chaînes généralistes francophones au Québec a connu une baisse de 13 % sur l'ensemble de la journée, pour la période du 31 mars au 1er juin 2025, comparativement à la même période en 2024. Cette baisse marquée et généralisée de l'écoute contribue inévitablement à la baisse des revenus publicitaires en télévision, qui sont l'unique source de revenus des chaînes généralistes.

Du côté de l'information, permettez-moi d'abord de souligner le départ à la retraite de la cheffe d'antenne Sophie Thibault, qui a présenté son dernier bulletin le 19 juin dernier, après 37 ans de carrière en ondes. Au nom de Groupe TVA, je tiens à la remercier sincèrement pour sa contribution remarquable au journalisme québécois et au succès du *TVA Nouvelles*, et je lui souhaite une excellente retraite.

La chaîne « LCN » demeure la référence incontestée avec 8,5 parts de marché du 31 mars au 1er juin 2025, soit un gain de 1,4 part comparativement à la même période en 2024. Le *TVA Nouvelles* est quant à lui toujours en tête de chaque créneau avec ses différentes éditions présentées sur le Réseau TVA et « LCN ». Ces résultats démontrent le rôle essentiel que jouent le Réseau TVA et « LCN » pour informer la population. Il nous apparait donc urgent que les gouvernements choisissent d'élargir le crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique au journalisme télévisé, plutôt que de le maintenir uniquement pour la presse écrite.

La chaîne « TVA Sports » a tiré parti de la présentation des séries éliminatoires de la Ligue nationale de hockey sur ses ondes, cumulant 10,9 parts de marché en période de pointe entre le 19 avril et le 17 juin 2025, soit un impressionnant gain de 3,5 parts comparativement à la même période en 2024. Les cinq matchs de première ronde des Canadiens de Montréal présentés à « TVA Sports » ont quant à eux obtenu 35,6 parts de marché en moyenne et se sont classés au premier rang du palmarès des émissions de sports les plus regardées à ce jour au Québec en 2025.

Pour conclure sur ce secteur, nous sommes heureux de souligner que le déménagement de nos studios au 4545, rue Frontenac à Montréal, est terminé et que nos équipes évoluent maintenant dans leurs nouvelles installations à la fine pointe de la technologie.

Du côté des services cinématographiques et audiovisuels, nos résultats sont une fois de plus affectés ce trimestre par l'absence de superproductions cinématographiques étrangères chez MELS, bien que nos installations aient tout de même bénéficié d'un important achalandage, accueillant notamment en juin 2025 le tournage du jeu télévisé américain *Match Game*, un format propriété de Fremantle et produit par Attraction, un producteur indépendant membre de l'Association québécoise de la production médiatique (« AQPM »). Nous le répétons, pour garder notre attractivité sur le marché, nos partenaires doivent pouvoir bénéficier d'incitatifs attrayants et comparables à ce qui se fait ailleurs au Canada et à l'international. Nous demandons au gouvernement du Québec d'élargir aux émissions audiovisuelles de variétés, le crédit d'impôt remboursable pour les services de production cinématographique ou télévisuelle et d'harmoniser les règles entourant la production locale de ce genre d'émissions avec celles du fédéral. Les entreprises québécoises sont désavantagées par rapport à celles des autres juridictions canadiennes, le Québec étant la seule à ne pas rendre admissible ce type de contenu pour les tournages produits sur son territoire, alors que nous détenons une forte expertise pour ces formats.

Pour le secteur Magazines, nos publications, à l'instar des autres médias traditionnels, subissent elles aussi la baisse des revenus publicitaires, à laquelle s'ajoute maintenant l'augmentation drastique des tarifs du nouveau système de collecte sélective instauré par le gouvernement du Québec. Cette forte hausse ne fait qu'accroître la pression et l'incertitude vécue par cette industrie déjà précarisée. Nous réitérons la nécessité que le gouvernement du Québec agisse rapidement en exemptant les magazines et les journaux de toute participation financière dans cette collecte sélective gérée par Éco Entreprises Québec, comme c'est actuellement le cas pour les livres. Puis, face à la baisse constante du soutien gouvernemental liée à la transformation du programme régulier du Fonds du Canada pour les périodiques, nous poursuivons également nos représentations afin que Patrimoine canadien puisse en revoir le cadre actuel rapidement.

Le secteur Production et distribution, malgré la comptabilisation d'une charge de dépréciation sur certains droits de films produits en 2021 et 2022, a complété le tournage de deux films de Noël au cours du trimestre, tout en poursuivant le développement d'autres projets.

En terminant, Groupe TVA demeure fermement engagé à préserver ce que nous offrons aux Québécoises et aux Québécois depuis plus de 60 ans : une télévision rassembleuse, des contenus forts et une information rigoureuse. Nous continuerons de tout mettre en œuvre et de rallier l'ensemble des parties prenantes afin de trouver des solutions viables adaptées à la conjoncture économique, qui nous permettront de traverser cette période critique et de protéger notre industrie. »

Définition

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les frais financiers, les frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres, les impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) et la part du bénéfice dans des sociétés associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel d'amortissement des actifs corporels et incorporels, y compris toute charge de dépréciation d'actifs, ainsi que le coût associé à des mesures ponctuelles de restructuration, et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre à », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques reliés à la perte de clients clés dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels ainsi que dans le secteur Production et distribution), les risques reliés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique, les risques reliés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage, les risques reliés aux relations de travail, ainsi que les risques reliés aux urgences en matière de santé publique, et toute mesure d'urgence mise en œuvre par le gouvernement.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à www.sedarplus.ca et www.groupetva.ca, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les attentes de la Société au 31 juillet 2025 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Groupe TVA

Groupe TVA inc., filiale de Québecor Média inc., est une entreprise de communication active dans l'industrie de la télédiffusion, de la production cinématographique et audiovisuelle, de la production et distribution internationale de contenu télévisuel ainsi que des magazines. Groupe TVA inc. est la plus importante entreprise de diffusion d'émissions de divertissement, d'information et d'affaires publiques et une des plus grandes entreprises privées de production de langue française en Amérique du Nord. L'entreprise est aussi la plus importante dans le secteur de l'édition de magazines francophones et publie des titres anglophones parmi les plus populaires au Canada. Ses actions classe B sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2025, accompagnés des notes afférentes, ainsi que le rapport de gestion intermédiaire peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : www.groupetva.ca.

Source :
Marjorie Daoust, CPA
Vice-présidente Finances
marjorie.daoust@tva.ca

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(non audités)
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Note	Périodes de trois mois terminées les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
		2025	2024	**2025**	2024
Revenus	2	**129 415 $**	143 951 $	**249 083 $**	273 112 $
Achats de biens et services	3	**102 843**	103 405	**217 161**	221 961
Coûts liés au personnel		**24 818**	27 376	**50 662**	57 282
Amortissement		**4 682**	5 592	**9 652**	11 802
Frais financiers	4	**913**	1 513	**1 239**	2 751
Frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres	5	**2 740**	7 850	**4 612**	5 958
Perte avant (recouvrement d'impôts) impôts sur le et part du bénéfice dans des sociétés associées		**(6 581)**	(1 785)	**(34 243)**	(26 642)
(Recouvrement d'impôts) impôts sur le bénéfice		**(1 640)**	1 461	**(8 909)**	(5 215)
Part du bénéfice dans des sociétés associées		**(148)**	(341)	**(232)**	(619)
Perte nette attribuable aux actionnaires		**(4 793) $**	(2 905) $	**(25 102) $**	(20 808) $
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires		**(0,11) $**	(0,07) $	**(0,58) $**	(0,48) $
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation et diluées		**43 205 535**	43 205 535	**43 205 535**	43 205 535

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audités) (en milliers de dollars canadiens)	Note	Périodes de trois mois terminées les 30 juin **2025**	 2024	Périodes de six mois terminées les 30 juin **2025**	 2024
Perte nette attribuable aux actionnaires		**(4 793) $**	(2 905) $	**(25 102) $**	(20 808) $
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés aux résultats :					
Régimes à prestations définies :					
Gain sur réévaluation	10	**-**	2 600	**-**	16 600
Impôts différés		**-**	(700)	**-**	(4 400)
		-	1 900	**-**	12 200
Résultat global attribuable aux actionnaires		**(4 793) $**	(1 005) $	**(25 102) $**	(8 608) $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(non audités)
(en milliers de dollars canadiens)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				
	Capital-actions (note 8)	**Surplus d'apport**	**Bénéfices non répartis**	**Cumul des autres éléments du résultat global - Régimes à prestations définies**	**Total des capitaux propres**
Solde au 31 décembre 2023	207 280	$ 581	$ 81 919	$ 57 568	$ 347 348 $
Perte nette	-	-	(20 808)	-	(20 808)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	12 200	12 200
Solde au 30 juin 2024	207 280	581	61 111	69 768	338 740
Bénéfice net	-	-	1 465	-	1 465
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(2 931)	(2 931)
Solde au 31 décembre 2024	207 280	581	62 576	66 837	337 274
Perte nette	-	-	(25 102)	-	(25 102)
Solde au 30 juin 2025	**207 280**	**$ 581**	**$ 37 474**	**$ 66 837**	**$ 312 172 $**

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audités)
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	Périodes de trois mois terminées les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
		2025	2024	**2025**	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Perte nette		**(4 793)**	(2 905)	**(25 102)**	(20 808)
Ajustements pour :					
Amortissement		**4 682**	5 592	**9 652**	11 802
Dépréciation d'actifs	5	**-**	7 781	**-**	7 781
Perte (gain) sur disposition et radiation d'actifs	5	**-**	70	**-**	(2 239)
Part du bénéfice dans des sociétés associées		**(148)**	(341)	**(232)**	(619)
Impôts différés		**(1 422)**	4 412	**(8 452)**	(2 033)
Autres		**113**	33	**(191)**	52
		(1 568)	14 642	**(24 325)**	(6 064)
Variation nette hors caisse des éléments d'exploitation		**17 486**	(572)	**9 642**	20 951
Flux de trésorerie générés par (utilisés pour) les activités d'exploitation		**15 918**	14 070	**(14 683)**	14 887
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Acquisitions d'immobilisations corporelles		**(1 999)**	(5 844)	**(6 274)**	(8 136)
Acquisitions d'actifs incorporels		**(145)**	(2 108)	**(573)**	(3 126)
Dispositions d'immobilisations corporelles	5	**-**	163	**-**	2 763
Autres		**-**	-	**322**	-
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement		**(2 144)**	(7 789)	**(6 525)**	(8 499)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Variation nette de l'emprunt bancaire		**(6 339)**	(2 622)	**(1 775)**	776
Variation nette de la dette auprès de la société mère	7	**(7 000)**	(3 000)	**24 000**	(6 000)
Remboursement d'obligations locatives		**(435)**	(509)	**(1 017)**	(1 014)
Autres		**-**	(150)	**-**	(150)
Flux de trésorerie (utilisés pour) générés par les activités de financement		**(13 774)**	(6 281)	**21 208**	(6 388)
Variation nette des espèces		**-**	-	**-**	-
Espèces au début de la période		**-**	-	**-**	-
Espèces à la fin de la période		**-**	-	**-**	-

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

GROUPE TVA INC.

BILANS CONSOLIDÉS

(non audités)
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	30 juin 2025		31 décembre 2024	
Actif					
Actif à court terme					
Débiteurs		**120 788**	**$**	134 835	$
Impôts sur le bénéfice		**8 838**		10 984	
Contenu audiovisuel		**94 309**		101 195	
Frais payés d'avance		**5 772**		2 291	
		229 707		249 305	
Actif à long terme					
Contenu audiovisuel		**71 416**		82 517	
Placements		**12 956**		12 724	
Immobilisations corporelles		**141 624**		147 397	
Actifs incorporels		**8 673**		8 934	
Actifs liés au droit d'utilisation		**7 011**		7 519	
Écart d'acquisition		**9 102**		9 102	
Actif au titre des prestations définies	10	**50 074**		50 550	
Impôts différés		**14 122**		6 578	
		314 978		325 321	
Total de l'actif		**544 685**	**$**	574 626	$
Passif et capitaux propres					
Passif à court terme					
Emprunt bancaire		**1 892**	**$**	3 667	$
Créditeurs, charges à payer et provisions		**120 399**		145 454	
Droits de contenu à payer		**30 573**		28 835	
Revenus reportés		**5 784**		8 142	
Impôts sur le bénéfice		**359**		653	
Tranche à court terme des obligations locatives		**2 047**		2 515	
Tranche à court terme de la dette auprès de la société mère	7	**57 992**		33 976	
		219 046		223 242	
Passif à long terme					
Obligations locatives		**5 758**		6 180	
Autres éléments de passif		**7 587**		6 900	
Impôts différés		**122**		1 030	
		13 467		14 110	
Capitaux propres					
Capital-actions	8	**207 280**		207 280	
Surplus d'apport		**581**		581	
Bénéfices non répartis		**37 474**		62 576	
Cumul des autres éléments du résultat global		**66 837**		66 837	
Capitaux propres		**312 172**		337 274	
Total du passif et des capitaux propres		**544 685**	**$**	574 626	$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA » ou la « Société ») est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Groupe TVA est une société de communication active dans l'industrie de la télédiffusion, des services cinématographiques et audiovisuels, de la production et distribution internationale de contenu télévisuel ainsi que dans l'édition de magazines (note 11). La Société est une filiale de Québecor Média inc. (« Québecor Média » ou la « société mère ») et la société mère ultime est Québecor inc. (« Québecor »). Le siège social de la Société est situé au 612 rue Saint-Jacques, Montréal (Québec), Canada.

Les secteurs d'activités de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités causés, entre autres, par les variations saisonnières des revenus publicitaires, les habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public, les besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux et la demande de contenu de la part des télédiffuseurs mondiaux. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui existent en outre parce qu'elles peuvent influer sur les dépenses de publicité des sociétés. Par conséquent, les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne doivent pas être considérés nécessairement comme représentatifs des résultats d'un exercice financier complet en raison du caractère saisonnier de certaines activités de la Société.

1. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »), sauf qu'ils ne comprennent pas l'ensemble de la divulgation requise par les IFRS pour des états financiers consolidés annuels. En particulier, ces états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire* et, par conséquent, sont des états financiers consolidés résumés. Ces états financiers consolidés résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels 2024 de la Société qui comprennent les principales méthodes comptables utilisées pour la préparation de ces états financiers consolidés résumés.

Ces états financiers consolidés résumés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 31 juillet 2025.

Certains chiffres correspondants fournis pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2024 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2025.

2. Revenus

	Périodes de trois mois terminées les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2025	2024	**2025**	2024
Services publicitaires	**63 245 $**	60 806 $	**122 856 $**	123 821 $
Redevances [1]	**34 534**	43 928	**66 579**	76 097
Services de location, de postproduction, de distribution et autres services rendus [2]	**20 034**	26 246	**36 979**	48 054
Ventes de produits [3]	**11 602**	12 971	**22 669**	25 140
	129 415 $	143 951 $	**249 083 $**	273 112 $

(1) Au cours du deuxième trimestre 2024, un ajustement rétroactif favorable de 10 184 000 $ a été comptabilisé relativement à la période du 1er septembre 2017 au 31 décembre 2023 en lien avec les taux de redevance de la chaîne « LCN ».

(2) Les revenus de location de studios, de mobiles, d'équipements et d'espaces locatifs représentent respectivement 7 593 000 $ et 11 928 000 $ pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2025 (13 967 000 $ et 22 769 000 $ pour les périodes correspondantes de 2024). Par ailleurs, les revenus de services incluent également les activités du secteur Production et distribution.

(3) Les revenus de ventes de produits incluent la vente de magazines en kiosque et par abonnement ainsi que la vente de contenu audiovisuel.

3. Achats de biens et services

	Périodes de trois mois terminées les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2025	2024	**2025**	2024
Droits, coûts de contenu audiovisuel et coûts des services rendus	**78 321 $**	76 248 $	**165 161 $**	165 667 $
Tirage et distribution	**2 658**	3 063	**5 213**	6 147
Services rendus par la société mère :				
- Commissions sur ventes publicitaires	**5 230**	5 045	**10 165**	10 316
- Autres	**2 751**	3 218	**5 624**	6 653
Coûts liés aux immeubles	**2 998**	3 940	**7 427**	8 582
Frais de marketing	**3 217**	4 257	**7 596**	8 652
Autres	**7 668**	7 634	**15 975**	15 944
	102 843 $	103 405 $	**217 161 $**	221 961 $

4. Frais financiers

	Périodes de trois mois terminées les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2025	2024	**2025**	2024
Intérêts sur la dette [1]	**1 224 $**	1 679 $	**2 053 $**	3 445 $
Amortissement des frais de financement	**6**	33	**24**	52
Intérêts sur les obligations locatives	**220**	95	**328**	193
Revenus d'intérêts liés aux régimes à prestations définies	**(552)**	(374)	**(1 104)**	(791)
Autres	**15**	80	**(62)**	(148)
	913 $	1 513 $	**1 239 $**	2 751 $

[1] Pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2025, des intérêts pour un montant total de 1 134 000 $ et de 1 954 000 $, respectivement, ont été comptabilisés sur la facilité de crédit renouvelable auprès de Québecor Média (1 540 000 $ et 3 256 000 $ pour les périodes correspondantes de 2024).

5. Frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres

	Périodes de trois mois terminées les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2025	2024	**2025**	2024
Frais de restructuration	**2 633 $**	232 $	**4 827 $**	649 $
Dépréciation d'actifs	**–**	7 781	**–**	7 781
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	**–**	(163)	**–**	(2 472)
Autres	**107**	–	**(215)**	–
	2 740 $	7 850 $	**4 612 $**	5 958 $

Frais de restructuration

Pour les périodes de trois mois et de six mois terminées les 30 juin 2025 et 2024, la Société a enregistré une charge découlant de la restructuration des activités d'exploitation à la suite de l'élimination de postes et de la mise en place de mesures de réduction de coûts principalement dans son secteur Télédiffusion.

5. Frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres (suite)

Dépréciation d'actifs

Au cours du deuxième trimestre de 2024, la Société a effectué un test de dépréciation sur l'unité génératrice de trésorerie Production et distribution compte tenu du contexte concurrentiel de l'industrie et du ralentissement de son volume d'activités. La Société a ainsi conclu que la valeur recouvrable de cette unité, déterminée sur la base de la valeur d'utilité, était inférieure à sa valeur comptable. Par conséquent, une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition de 7 781 000 $ (sans incidence fiscale) a été comptabilisée.

Gain sur disposition d'immobilisations corporelles

Au cours du premier trimestre de 2024, la Société a conclu la vente à la société mère d'un immeuble situé à Saguenay pour un produit de disposition de 2 600 000 $. Cette transaction a entrainé la comptabilisation d'un gain sur disposition de 2 309 000 $.

Au cours du deuxième trimestre de 2024, la Société a également comptabilisé un gain sur disposition d'actifs de 163 000 $.

6. Informations sur les flux de trésorerie

Les montants nets versés (encaissés) pour les intérêts et les impôts sur le bénéfice sont classés au titre des activités d'exploitation et se présentent comme suit :

	Périodes de trois mois terminées les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2025	2024	**2025**	2024
Intérêts versés	**1 474 $**	2 085 $	**2 266 $**	3 868 $
Impôts sur le bénéfice (encaissés) versés (déduction faite des paiements ou des encaissements)	**(2 953)**	78	**(2 309)**	443

7. Dette à long terme

Les composantes de la dette à long terme sont les suivantes :

	30 juin 2025		31 décembre 2024	
Facilité de crédit renouvelable – Québecor Média	**58 000**	**$**	34 000	$
Frais de financement, déduction faite de l'amortissement cumulé	**(8)**		(24)	
	57 992		33 976	
Moins la tranche échéant à court terme	**(57 992)**		(33 976)	
	–	**$**	–	$

Le 12 juin 2025, la Société a amendé sa facilité de crédit renouvelable garantie de 120 000 000 $ intervenue avec Québecor Média en tant que prêteur afin de proroger son échéance du 15 juin 2025 au 30 juin 2026. Cette facilité de crédit renouvelable porte intérêt au *Canadian Overnight Repo Rate Average* (« CORRA ») ou au taux préférentiel du Canada, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement de la Société.

8. Capital-actions

a) Capital-actions autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires classe A, participantes, avec droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions classe B, participantes, sans droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions privilégiées, non participantes, sans droit de vote, d'une valeur nominale de 10 $ chacune, pouvant être émises en séries.

b) Capital-actions émis et en circulation

	30 juin 2025		31 décembre 2024	
4 320 000 actions ordinaires classe A	**72**	**$**	72	$
38 885 535 actions classe B	**207 208**		207 208	
	207 280	**$**	207 280	$

9. Rémunération et autres paiements à base d'actions

a) Régimes d'options d'achats d'actions

	Options en circulation		
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	
Groupe TVA			
Solde au 31 décembre 2024	685 774	1,96	$
Annulées	(65 000)	1,83	
Expirées	(25 000)	6,85	
Solde au 30 juin 2025	**595 774**	**1,77**	**$**
Options pouvant être exercées au 30 juin 2025	**150 390**	**1,88**	**$**
Québecor			
Solde au 31 décembre 2024	227 656	30,63	$
Exercées	(17 739)	31,59	
Annulées	(67 000)	30,15	
Transférées	(60 000)	30,97	
Solde au 30 juin 2025	**82 917**	**30,55**	**$**
Options pouvant être exercées au 30 juin 2025	**11 944**	**33,19**	**$**

b) Régime d'unités d'actions différées (« UAD ») à l'intention des administrateurs

	Unités en circulation
	Unités d'actions de la Société
Solde au 31 décembre 2024	545 298
Octroyées	62 594
Rachetées	(96 421)
Solde au 30 juin 2025	**511 471**

c) Charge liée aux régimes de rémunération à base d'actions

Au cours des périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2025, une charge de rémunération de 107 000 $ et un renversement de charge de rémunération de 80 000 $, respectivement, liés à tous les régimes de rémunération à base d'actions ont été comptabilisés (des renversements de charge de rémunération de 135 000 $ et de 49 000 $, respectivement, au cours des périodes correspondantes de 2024).

10. Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite

Pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2024, le gain sur réévaluation pour les régimes à prestations définies comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est principalement relié à la hausse du taux d'actualisation.

11. Information sectorielle

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur Télédiffusion** inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles ainsi que les activités de production commerciale et d'édition sur mesure notamment par l'entremise de sa filiale Communications Qolab inc.
- **Le secteur Services cinématographiques et audiovisuels** inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements, les activités de doublage et de vidéodescription (« services d'accessibilité média ») ainsi que les services de postproduction et de production virtuelle.
- **Le secteur Magazines** comprend les activités d'édition de magazines ainsi que la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines.
- **Le secteur Production et distribution**, par l'entremise, entre autres, des sociétés du groupe Incendo et de la division TVA Films, inclut les activités de production et de distribution d'émissions de télévision, de films et de téléséries destinés au marché mondial.

11. Information sectorielle (suite)

	Périodes de trois mois terminées les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2025	2024	**2025**	2024
Revenus				
Télédiffusion	**109 696 $**	117 905 $	**211 589 $**	225 568 $
Services cinématographiques et audiovisuels	**14 607**	20 023	**27 107**	36 273
Magazines	**7 625**	8 415	**14 635**	16 034
Production et distribution	**1 362**	1 455	**3 264**	3 331
Éléments intersectoriels	**(3 875)**	(3 847)	**(7 512)**	(8 094)
	129 415	143 951	**249 083**	273 112
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) [(1)]				
Télédiffusion	**2 228**	7 624	**(17 485)**	(13 635)
Services cinématographiques et audiovisuels	**2 191**	5 425	**2 314**	8 030
Magazines	**648**	272	**467**	(47)
Production et distribution	**(2 859)**	(260)	**(2 842)**	(630)
Éléments intersectoriels	**(454)**	109	**(1 194)**	151
	1 754	13 170	**(18 740)**	(6 131)
Amortissement	**4 682**	5 592	**9 652**	11 802
Frais financiers	**913**	1 513	**1 239**	2 751
Frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres	**2 740**	7 850	**4 612**	5 958
Perte avant (recouvrement d'impôts) impôts sur le bénéfice et part du bénéfice dans des sociétés associées	**(6 581) $**	(1 785) $	**(34 243) $**	(26 642) $

Les éléments intersectoriels mentionnés précédemment représentent les éliminations de transactions dans le cours normal des activités effectuées entre les secteurs d'activités de la Société.

(1) Le chef de la direction utilise le BAIIA ajusté comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société. Le BAIIA ajusté est défini comme la perte nette avant l'amortissement, les frais financiers, les frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres, (le recouvrement d'impôts) les impôts sur le bénéfice et la part du bénéfice dans des sociétés associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS.